

Myriophylle à épi

Les lacs de la MRC des Laurentides frappés de plein fouet

Aucune autre région du Québec n'est aussi durement touchée que les Laurentides par le myriophylle à épi, une plante dont la présence affecte la baignade, la pêche, la navigation et peut avoir d'importantes incidences pour les propriétaires riverains en faisant chuter la valeur de vente de leur résidence.

YVES ROULEAU , JOURNALISTE



Les bénévoles formés par le CRE Laurentides peuvent signaler la présence du myriophylle à épi. Celle-ci est ensuite confirmée par le ministère de l'Environnement du Québec au moyen de tests plus poussés.

© Photo CRE Laurentides

Selon le plus récent rapport (mars 2017) du ministère de l'Environnement par le biais du programme Sentinelle, ce sont 33 lacs des Laurentides, dont 16 de la MRC des Laurentides qui sont contaminés. Ces chiffres font de la grande région des Laurentides, la région la plus durement touchée au Québec. Au sein de toutes les municipalités régionales de comté, la MRC des Laurentides figure elle aussi au sommet de ce classement peu reluisant.

« Il n'y a pas de moyens d'éradiquer complètement le myriophylle à épi, sauf possiblement dans les débuts en plongeant pour arracher la plante. On peut contrôler la prolifération en utilisant un système de jute, mais ça ne l'éradique pas entièrement », a rappelé le vice-président du Caucus des municipalités locales avec l'Union des municipalités du Québec, Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat, lors d'une apparition à l'émission 24/60 sur les ondes de Radio-Canada.

Ce dernier a fait valoir la perte de qualité de vie pour les résidents riverains, de même que des impacts économiques pour les individus à cause d'une dévaluation des propriétés.

Au-delà des chiffres du rapport du ministère de l'Environnement par le biais du programme Sentinelle qui fait état de 33 lacs touchés dans les Laurentides, ce sont même « une quarantaine » de lacs et rivières qui sont contaminés selon le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) et même plus précisément 46 d'après le maire de Lac-Supérieur Steve Perreault.

Mesures prises

Certaines actions sont prises néanmoins. La biologiste chargée du projet Bleu Laurentides avec le CRE Laurentides Mélissa Laniel a rappelé que l'organisme prenait des mesures de prévention depuis quelque temps déjà. Le plan d'action a reçu un coup de barre l'automne dernier. Le gouvernement fédéral a octroyé 100 000\$ que CRE Laurentides a injecté dans le répertoire de la flore de 125 lacs (pour détecter le myriophylle), dans l'organisation de formation des bénévoles pour la détection et la sensibilisation des usagers des plans d'eau, pour la tenue de séances d'information à l'intention des municipalités et des associations de lacs. Finalement, un forum régional devrait se tenir à l'automne 2018 sur la question du myriophylle à épi.

Le CRE Laurentides a en outre créé un guide distribué dans les accès publics aux lacs et défrayé l'installation de 50 panneaux notant l'importance de nettoyer les embarcations. Enfin, une trentaine de commerces liés aux activités sur les lacs ont été visités pour les amener à participer à la sensibilisation des usagers.

« Avec nos différentes campagnes, une soixantaine de lacs ont été patrouillés pour détecter le myriophylle à épi et nous espérons en patrouiller une soixantaine d'autres. Nous avons collaboré à la formation de quelque 250 bénévoles. Notre objectif est d'effectuer le plus de signalements possible. C'est le ministère de l'Environnement qui confirme la présence du myriophylle à épi », a souligné la biologiste du CRE Laurentides Mélissa Laniel.

À l'échelle de la province, quelque 715 lacs et rivières, dont quelque 300 dans les Laurentides, sont inscrits dans le réseau de surveillance.

Les lacs touchés

Voici la liste des lacs de la MRC des Laurentides où le myriophylle à épi a été détecté avec confirmation officielle du ministère de l'Environnement.

Lac à Truite (Sainte-Agathe)

Lac Beaven (Arundel)

Lac Cardin (Lantier)

Lac Carré (Saint-Faustin-Lac-Carré)

Lac Chapleau (La Minerve)

Lac de L'Original (Val-des-Lacs)

Lac Duhamel (Mont-Tremblant)

Lac Gagnon (Val-des-Lacs)

Lac Labelle (Labelle)

Lac Ludger (Sainte-Lucie)

Lac Maskinongé (Mont-Tremblant)

Lac Mercier (Mont-Tremblant)

Lac Ouimet (Mont-Tremblant)

Lac Quenouille (Val-des-Lacs)

Lac Rond (Montcalm)

Lac Supérieur (Lac-Supérieur)

En quelques mots, le myriophylle à épi est une plante submergée ou émergente formant des herbiers denses. La plante peut pousser dans les lacs, les rivières, les milieux humides et les canaux. Elle se propage rapidement par fragmentation de la tige. Les fragments sont transportés par le courant, les embarcations, les remorques, le matériel et les animaux.

Le myriophylle en épi forme de vastes tapis denses pouvant faire de l'ombre aux espèces végétales locales. Le grand nombre de plantes gêne également la baignade, la navigation de plaisance et la pêche et rend les plages moins attrayantes du fait de l'accumulation des débris végétaux. Cette espèce peut également entraver la maîtrise des crues et la conservation de l'eau en plus de nuire aux infrastructures de drainage et d'irrigation.

(Sources CRE Laurentides et Pêches et Océans Canada)